

AG de l'UNAPAF : 5 septembre 2009 – CISP Maurice Ravel Paris (12^{ème})

37 associations avaient fait le déplacement et 29 donné un pouvoir.

En préambule le Président Jean-Claude Saulnier a souhaité la bienvenue aux congressistes et a fait observer une minute de silence pour les piégeurs défunts cette année.

Le compte-rendu de l'AG 2008 a été approuvé à l'unanimité.

Après avoir dressé la liste des invités devant participer aux travaux de l'après-midi, le président a fait un rapide rappel des faits marquant de la campagne écoulée, avec bien entendu une chronologie du dossier martre et belette (un « Dallas à la française » !). Cela l'a amené à rappeler à tous qu'il faut rester vigilant car les attaques des arrêtés départementaux de classement des espèces nuisibles se multiplient, la plupart du temps avec une demande de référé – suspension (jugement immédiat). La quasi totalité de ces attaques provient de l'ASPAS. Il faut sortir de cette situation qui coûte du temps et de l'argent (l'argent du contribuable d'ailleurs lorsque le Préfet est condamné). Le rapport Lang offre des portes de sortie. Il faut les étudier une à une et voir ce qui peut être retenu. C'est le travail des mois qui viennent.

Il a ensuite présenté le site privé de l'UNAPAF, proposé la tenue d'une formation de moniteurs piégeurs à l'ENPTC (Ecole du Bouchet - ONCFS) – proposition retenue. La modification de l'arrêté du 29 janvier 2007, la date de la future AG et plusieurs autres questions ont été examinées.

Le Secrétaire Henri Volle a présenté son rapport moral. Il a aussi insisté sur le dossier « assurances », dossier dont il a la charge.

Le trésorier a présenté le résultat de l'exercice 2008-2009 – résultat négatif – le budget prévisionnel 2010-2011 et le projet de taux de cotisation pour 2010-2011 (taux inchangé). Ensuite les réviseurs aux comptes ont demandé à l'assistance de donner quitus au trésorier.

A l'issue d'un vote, le rapport moral, le rapport financier, le budget professionnel et le taux de cotisation 2010-2011 ont été approuvés.

La partie statutaire s'est terminée après un exposé de Didier Lefèvre sur le Journal des piégeurs et l'examen de vœux.

Les travaux ont repris l'après-midi en présence de Mme Annie Charlez (ONCFS), MM. Jean-Dominique Dupont (MEEDDM), Claude Bussy (FNC), Pierre Migot et Rémi Beaufrère (ONCFS – Ecole du Bouchet). Après avoir présenté son point de vue, chaque invité a répondu à des interrogations provenant de la salle.

Les travaux se sont terminés à 17 heures. Rendez-vous est pris pour 2010.